NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201744 - Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201744

1.3 Appellation du site

Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

04/05/2020

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/02/2022

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045393670

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,50992°

Latitude : 44,84845°

2.2 Superficie totale

20953,4 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	39,7 %
38	Isère	60,3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26074	CHAPELLE-EN-VERCORS
26086	CHATILLON-EN-DIOIS
38103	CHICHILIANNE
38129	CORRENCON-EN-VERCORS
26142	GLANDAGE
38186	GRESSE-EN-VERCORS
26159	LAVAL-D'AIX
26282	ROMEYER
26290	SAINT-AGNAN-EN-VERCORS
38355	SAINT-ANDEOL
38419	SAINT-MARTIN-DE-CLELLES
38429	SAINT-MICHEL-LES-PORTES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		11,31 *(0,05 %)*		P	B	C	B	B
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		0,97 *(0 %)*		M	B	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		0,16 *(0 %)*		M	B	C	B	B
4060 *Landes alpines et boréales*		367,85 *(1,76 %)*		P	A	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		14,96 *(0,07 %)*		M	A	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,63 *(0 %)*		M	A	C	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		6029,5 *(28,78 %)*		P	A	B	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		147,45 *(0,7 %)*		P	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	42,65 *(0,2 %)*		M	A	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	1129,7 *(5,39 %)*		M	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		126,58 *(0,6 %)*		P	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		51,93 *(0,25 %)*		P	A	C	B	B

6520 *Prairies de fauche de montagne*		174,39 *(0,83 %)*		P	A	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,5 *(0 %)*		M	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,9 *(0 %)*		M	B	C	B	C
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		770,2 *(3,68 %)*		P	A	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		840,95 *(4,01 %)*		P	A	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		506,13 *(2,42 %)*		M	A	C	B	B
8240 *Pavements calcaires*	X	2288,2 *(10,92 %)*		P	A	B	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	6,01 *(0,03 %)*		M	B	C	B	B
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		231,35 *(1,1 %)*		P	B	B	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		1455,1 *(6,94 %)*		P	A	C	B	B
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		1,04 *(0 %)*		M	A	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		1306,7 *(6,24 %)*		P	A	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	4,3 *(0,02 %)*		M	A	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		1416,5 *(6,76 %)*		M	A	B	B	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	1818,4 *(8,68 %)*		M	A	B	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	R	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	R	G	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	G	C	A	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	G	C	A	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	G	C	A	C	B
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	M	C	A	C	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	M	C	A	B	C
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	P	C	A	A	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	P	G	C	A	C	A
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*				P					X	
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Bufo bufo*			i	P					X	
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
A		*Lissotriton helveticus*			i	P					X	
I		*Lopinga achine*				P	X				X	
I		*Maculinea arion*				P						
I		*Parnassius apollo*				P	X				X	
I		*Parnassius mnemosyne*				P	X				X	
I		*Cordulegaster bidentata*				P						
I		*Maculinea alcon rebeli*				P						X
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Nyctalus noctula*				P	X				X	

M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Hypsugo savii*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Vespertilio murinus*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*			i	P			X		X	
M		*Capra ibex*				P		X			X	
M		*Rupicapra rupicapra*				P		X			X	
M		*Lepus timidus*				P		X			X	
M		*Myotis alcathoe*				P	X				X	
M		*Myotis brandtii*				P	X				X	
M		*Eptesicus nilssonii*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X				X	
M		*Plecotus macrobullaris*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
P		*Androsace helvetica*			i	P						X
P		*Androsace lactea*			i	P						X
P		*Androsace pubescens*			i	P						X
P		*Androsace villosa*				P						X
P		*Anemone halleri*				P						X
P		*Aquilegia alpina*			i	P	X					X

P		*Arenaria purpurascens*			i	P						X
P		*Arnica montana*			i	P		X				X
P		*Asperugo procumbens*				P						X
P		*Asperula rupicola*			i	P						X
P		*Berardia subacaulis*			i	P						X
P		*Bupleurum petraeum*				P						X
P		*Campanula alpestris*			i	P						X
P		*Campanula medium*			i	P						X
P		*Carex brevicollis*			i	P						X
P		*Carex mucronata*			i	P						X
P		*Chaenorhinum origanifolium*				P						X
P		*Cirsium monspessulanum*				P						X
P		*Cirsium morisianum*			i	P						X
P		*Coristospermum ferulaceum*			i	P						X
P		*Crepis nicaeensis*				P						X
P		*Daphne cneorum*				P						X
P		*Epipogium aphyllum*			i	P			X			
P		*Eryngium spinalba*			i	P						X
P		*Erythronium dens-canis*				P						X
P		*Galium obliquum*			i	P						X
P		*Galium pseudohelveticum*			i	P						X
P		*Galium saxosum*			i	P			X	X		
P		*Gentiana cruciata*				P						X

P		*Gentiana lutea*				P		X				X
P		*Heracleum pumilum*			i	P			X	X		
P		*Iberis nana*			i	P						X
P		*Inula helvetica*				P						X
P		*Leontopodium alpinum*				P						X
P		*Lycopodium annotinum*			i	P						X
P		*Meconopsis cambrica*				P						X
P		*Minuartia capillacea*			i	P						X
P		*Myosotis minutiflora*			i	P			X			
P		*Orchis spitzelii*			i	P			X			
P		*Oxytropis amethystea*			i	P						X
P		*Potentilla nivalis*			i	P						X
P		*Primula auricula*			i	P						X
P		*Primula integrifolia*				P						X
P		*Pulsatilla halleri*			i	P						X
P		*Pyrola media*				P						X
P		*Sempervivum calcareum*			i	P						X
P		*Sisymbrium irio*				P						X
P		*Trochiscanthes nodiflora*				P						X
P		*Valeriana saliunca*				P						X
P		*Lycopodium annotinum subsp. annotinum*				P		X				X
P		*Papaver alpinum subsp. alpinum*				P						X
P		*Primula elatior subsp. intricata*				P						X

P		*Saxifraga exarata subsp. delphinensis*			i	P			X	X		
P		*Pinguicula grandiflora f. grandiflora*				P						X
P		*Cytisus ardoinoi subsp. sauzeanus*				P				X		
R		*Vipera aspis*				P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N17 : Forêts de résineux	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	20 %

Autres caractéristiques du site

Le Vercors est le plus grand massif des Préalpes calcaires. Un cinquième de sa surface est occupé par la plaque urgonienne calcaire des hauts plateaux. Cette plaque de trois kilomètres de large s'étend du Glandasse jusqu'au sud de Villard de Lans avec un prolongement nord incluant les arêtes du Gerbier, du Cornafion et du Moucherotte et un appendice sud avec la montagne du Jocou, Serre les Têtes et la Toussière.

Le site Natura 2000, à cheval sur les départements de l'Isère et la Drôme, englobe notamment la réserve naturelle nationale des hauts plateaux du Vercors, ainsi que les forêts domaniales (pour parties) du Gerbier, du Grand Veymont, du Petit Veymont, de Chichiliane et du Trièves occidental, et une portion de la crête Mont Barral - Montagne du Jocou.

L'intérêt de ce plateau karstique du Vercors, étudié par les spécialistes du monde entier, réside dans sa qualité de zone de référence d'étude du karst.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité:

- localement récession pastorale ou intensification sur d'autres zones ;
- fragilité de certains secteurs liée à la déprise agricole (notamment sur la commune de Saint-Andéol);
- accroissement de la fréquentation touristique ;
- développement des stations de sport d'hiver à la périphérie.
- localement (tufière de Darne), piétinement et éventuelles modifications des eaux de ruissellement (phénomènes non constatés pour le moment).

4.2 Qualité et importance

Le site est recouvert par trois grands types de milieux : les forêts, les milieux herbacés et les milieux rocheux.

Ces grands milieux se déclinent en divers types d'habitats principaux, qui eux-mêmes regroupent chacun de nombreux habitats élémentaires. La répartition de la végétation est très complexe du fait de facteurs multiples, notamment de l'étagement bioclimatique et de la microtopographie très variée. Cette combinaison traduit l'importance des mosaïques d'habitats observées et la complexité de la végétation dans son détail.

Le site abrite donc un grand nombre d'habitats d'intérêt communautaire (>25 types) allant des éboulis calcaires aux érablaies de ravin, des pelouses sèches à orchidées et formations à nard jusqu'aux forêts montagnardes d'épicéas, des pavements calcaires, zones d'affleurement des lapiaz, jusqu'aux forêts de pins à crochet et aux hêtraies calcicoles...
La végétation y est remarquable avec la présence de l'une des plus belles pinèdes de Pins à crochets des Alpes du Nord, de nombreux habitats de pelouses, de falaises calcaires, de groupements forestiers et d'éboulis secs méridionaux abritant des espèces végétales protégées au niveau national ou figurant sur la liste rouge française (et souvent sur la liste rouge régionale) : Androsace helvetica, Galium saxosum, Heracleum pumilum (ou minimum), Berardia subacaulis

La Saxifrage sillonnée du Dauphiné (Saxifraga exarata subsp delphinensis), qui figure sur les listes rouges nationale et régionale, est une plante endémique delphino-provençale. Le Vercors compte également la seule station des Alpes d'Arenaria

purpurascens (Sabline pourprée), plante endémique pyrénéo-cantabrique. Plus généralement, le massif du Vercors, et en particulier le site Natura 2000 ici décrit, fait partie des sites les plus riches de l'arc Alpin. Il est très important pour la conservation du Sabot de Vénus (Cypripedium calceolus), la régression de l'espèce y est moins notable qu'ailleurs.

Cette diversité d'habitats et de flore s'accompagne également d'une faune riche et variée.
Ainsi, le nombre d'espèces de chiroptères observés sur ce territoire est remarquable (au moins 27 espèces sur les 30 recensées en ex-région Rhône-Alpes). Cette grande diversité s'explique notamment par le gradient altitudinal du secteur et la position de carrefour du massif du Vercors, à la limite Alpes du nord et du sud. Au sein de ce cortège on distinguera la présence d'espèces aux exigences écologiques différentes : généralistes (pipistrelle commune, pipistrelle de Kuhl, sérotine commune), chasseuses en plein ciel (molosse de Cestoni, noctule commune, noctule de Leisler), inféodées aux milieux montagnards (oreillard montagnard, sérotine de nilsson, sérotine bicolore), forestières (murins de Bechstein, à oreilles échancrées, à moustaches, grand murin, grand et petit rhinolophe, oreillard roux), inféodées aux milieux ouverts telles les prairies de fauches et les pelouses sub-alpines (petit murin), ou encore inféodées aux paysages agro-sylvo-pastoraux et milieux d'interfaces (barbastelle, oreillard gris). Cette diversité témoigne d'une qualité des milieux encore bonne et d'écosystèmes accueillants pour les Chiroptères.
La population de Bouquetins sur le site n'a, a priori, pas cessé d'augmenter depuis sa ré-introductoin en 1995, avec une tendance d'évolution à la hausse.
La faune entomologique est également très riche. Elle présente de nombreuses espèces relictes glaciaires signalées par la Société entomologique Rosalia. En 2014, le bureau d'étude entomologique INSECTA a montré que sur les 257 Rhopalocères connus en France et les 245 espèces en ex-région Rhône-Alpes, 110 espèces de rhopalocères ont été recensées sur le site et représentent ainsi 43% de la faune française et 45% de la faune rhône-alpine.
Ainsi, 6 espèces de Lepidoptères réglementées sont présentes sur le site dont 5 sont protégées sur le territoire national :
? le Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) ;
? l'Azuré du serpolet (Maculinea arion) ;
? le Semi-apollon (Parnassius mnemosyne) : il s'agit d'une espèce localisée en France, en populations souvent isolées / l'espèce demeure très localisée sur le site. Les effectifs sont généralement faibles (3 stations supplémentaires en 2014) ;
? l'Azuré de la croisette (Maculinea alcon écotype rebeli) ;
? l'Apollon (Parnassius apollo) : il s'agit d'une espèce montagnarde liée aux milieux rocheux et rocailleux, menacées localement par le réchauffement climatique (très régulière sur le site d'étude) ;
? l'Écaille chinée (Euplagia quadripunctaria).

Selon un inventaire de 2012 réalisé dans la RBI, 137 espèces de coléoptères saproxyliques ont été identifiées dont 29 espèces appartenant à la liste des coléoptères indicateurs de la valeur biologique des forêts françaises (aucune espèce inscrite en annexe II de la Directive Habitats, Faune, Flore). Le caractère à la fois septentrional et méridional du site permet la présence d'espèces végétales pyrénéennes et insectes relictes boréo-arctiques au nord et d'espèces endémiques steppiques au sud conférant à ce site un grand intérêt scientifique et pédagogique.

En 2019-2020, la Tufière de Darne, zone humide particulière considérée comme habitat prioritaire au titre de la directive habitats faune flore, a été intégrée au site.
Les abords plus ou moins forestiers et thermophiles de la tufière accueillent l'Inule de Suisse (Inula helvetica) et la Pyrole intermédiaire (Pyrola media), deux plantes protégées dans la région. Au sein même de la tufière, une autre espèce végétale protégée et très représentative du territoire du Trièves est présente : le Cirse de Montpellier (Cirsium monspessulanum). Il est accompagné d'une grande plante hygrophile peu répandue, le Séneçon Doria (Senecon doria). Ces deux plantes nectarifères attirent de nombreux insectes parmi lesquels on peut citer deux papillons : l'Apollon (Parnassus apollon) et la Bacchante (Lopinga achine), tous deux protégés sur le territoire français. La Bacchante se reproduit dans les boisements clairs alentours.
La tufière et ses multiples vasques sont aussi le site de reproduction d'au moins 4 espèces d'amphibiens : Triton palmé (Lissotriton helveticus), Salamandre tachetée (Salamandra salamandra), Crapaud commun (Bufo bufo) et enfin Grenouille rousse (Rana temporaria). Enfin, quelques espèces de libellules typiques de ces milieux fontinaux ont été observées comme par exemple le Cordulégastre bidenté (Cordulegaster bidentata).
Actuellement le site n'est pas très fréquenté par les promeneurs, puisqu'aucun chemin n'y mène, si ce n'est une sente discrète, dissimulée par la végétation. Ce type de site est très fragile et sensible au piétinement et aux éventuelles modifications des eaux de ruissellement. un Espace naturel sensible local est en cours de réflexion, porté directement par la commune, notamment pour faire connaître les milieux humides comme les tufières, en permettant une découverte à distance, et conserver ainsi les richesses écologiques présentes.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	A04.01	Pâturage intensif		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	D05	Amélioration de l'accessibilité au site		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	G02.02	Station de ski		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	8,4 %
Propriété d'une association, groupement ou société	1,1 %
Etablissement public	4,2 %
Domaine privé communal	43,5 %
Domaine public départemental	19,2 %
Domaine public de l'état	23,6 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site Natura 2000 des Hauts Plateaux du Vercors (ZSC et ZPS) - FR8201744 et FR8210017 - 2005 - 2010 - Parc naturel régional du Vercors.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	25 %
24	Réserve biologique intégrale	8 %
29	Réserve biologique	9 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2,5 %
32	Site classé selon la loi de 1930	11 %
36	Réserve naturelle nationale	81 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	39 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	ENS Isère	+	19%
13	ENS Drôme	+	6%
24	Vercors	*	8%
29	RB d'Archiane	*	0%
29	RB du Vercors	*	9%
31	Site inscrit du Pas de l'Aiguille (0,8 %)	*	2%
31	Site inscrit du cirque d'Archiane (0,4 %)	/	0%
31	Site inscrit de Valcroissant (0 %)	/	0%
32	Site classé du Pas de l'Aiguille (10,8 %)	+	11%
36	Hauts Plateaux du Vercors	+	81%
80	Vercors	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional du Vercors

Adresse : 255 Chemin des fusillés 38250 Lans-en-Vercors

Courriel : manon.chevalier@pnr-vercors.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201744
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0524009/2005-document-d-objectifs-natura-2000-hauts-plateaux-du-vercors-fr8210017-fr8201744

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201744 "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" a été validé en avril 2005.

Le plan de gestion de la réserve naturelle nationale a été approuvé par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) en mai 2010.

OBJECTIFS sur l'ENSEMBLE du SITE :
- Maintien des pratiques agricoles (fauche, pâture) et du pastoralisme compatibles avec les habitats de la directive.
- Contrôle et maîtrise de la fréquentation en général, motorisée en particulier.
- Respect de la tranquillité de la faune.
- Maintien de la dynamique forestière naturelle dans les forêts de ravins.

PRINCIPE de GESTION (à mettre en oeuvre avec les acteurs locaux) :
- Gestion sylvicole et pastorale favorable aux habitats et espèces de la directive.
- Entretien des prairies permanentes par fauche et/ou pâture, permettant la conservation des prairies de fauche et des pelouses sèches, ainsi que des espèces qui leur sont inféodées.
- Mieux comprendre le fonctionnement hydrologique afin de voir quels sont les éléments qui peuvent influencer les apports d'eau et encadrer les usages aux alentours afin de pérenniser l'alimentation en eau sur la tufière de Darne.